

Enseigner le yoga

RS6734 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	15436, 15450
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

SATTVA YOGA SHALA · SIRET : 83284347800021

SATTVA YOGA SHALA · SIRET : 83284347800054

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SATTVA YOGA SHALA	83284347800021	Former et organiser l'évaluation
SITI	79367396300021	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Enseigner le yoga » permet d'attester des compétences permettant de concevoir et animer une séance de yoga allant du choix des postures, à la prise en compte du niveau, des besoins et des situations de handicap des participants. Elle s'adresse au coach sportif, professeur de fitness, ou professeur de danse souhaitant acquérir une compétence complémentaire pour diversifier et élargir leur activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Identifier les objectifs d'une séance de yoga, en prenant compte les attentes, les besoins, les niveaux et les situations de handicap des participants, afin de concevoir une séance adaptée.
2. Déterminer la séquence de postures de yoga, en alternant entre celles debout, assises, inclinées, en équilibre et au sol, afin de proposer une séance variée.
3. Accueillir les participants en présentant le déroulement de la séance de yoga, dans le but d'expliquer les objectifs et de rassurer les participants.
4. Animer une séance de yoga en donnant des consignes, en montrant et en guidant les posture et en s'adaptant à un public en situation de handicap afin de favoriser une expérience positive.
5. Corriger les participants tout au long de la séance de yoga, en donnant des conseils personnalisés dans le but d'aider les participants à réaliser les figures et à progresser.
6. Évaluer la satisfaction des participants en questionnant et en écoutant les retours des participants dans le but d'améliorer et personnaliser les séances.
7. Respecter des normes d'hygiène et de sécurité s'appliquant aux Établissements Recevant du Public (ERP) pour s'assurer que l'accueil des publics se fait dans des conditions légales.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Justifier d'une activité de coach sportif, professeur de fitness, ou professeur de danse.
- Justifier de deux années de pratique du yoga

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de 3 personnes :

- Le responsable de certification n'ayant eu aucun lien avec les candidats
- Deux professionnels de l'enseignement du Yoga externe à Sattva Yoga Shala

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/01/2027

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7418

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6734/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	226
Parcours menés à terme	219
Taux d'achèvement	97 %
Période	10/2024 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	245
Montant total engagé	525 211 €
Coût moyen par dossier	2 144 €
Durée moyenne	115 h
Période	10/2024 – 12/2025
France compétences	90 %
Reste à charge titulaire	8 %

OPCO	1 %
Entreprise	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.